

6ème édition
2014

Bilan Jour de la Nuit



Agir pour l'Environnement
Jour de la nuit
6ème édition 2014

Bilan Jour de la Nuit

6^{ème} édition du 20 Septembre 2014

Chiffres-clefs et bilan global

Comme chaque année, et cela depuis six ans, le Jour de la Nuit est organisé afin de rappeler durant une soirée l'augmentation d'une pollution exponentielle qui impacte aussi bien la biodiversité que les activités humaines : la lumière artificielle. Cette manifestation nationale à destination du grand public a pour but de sensibiliser les citoyens et les élus aux causes et conséquences de la pollution lumineuse.

La 6^{ème} édition a été marquée par le projet de loi de programmation pour la transition énergétique ainsi que par la préparation de la Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui aura lieu à Paris à l'automne 2015.

Au regard de ce contexte, le Jour de la Nuit prétend alerter sur la nécessité d'adapter l'éclairage nocturne en fonction de la préservation de la biodiversité, du ciel étoilé et des besoins anthropiques réels. Les animations organisées partout en France ont cet objectif de mobiliser largement en renouant avec la magie d'une nuit noire préservée de toute pollution lumineuse.

Coordonnée par Agir pour l'environnement, cette 6^{ème} édition a été réalisée en **partenariat avec un collectif de 19 structures** qui rassemble un panel d'acteurs pleinement engagés. C'est suite à la mobilisation de plusieurs centaines de structures et d'organisations, que ce énième rendez-vous s'est une nouvelle fois confirmé comme une date importante de l'agenda environnemental.

Au total, ce sont **420 évènements** qui ont eu lieu sur toute la France : 306 collectivités ont programmé une extinction de tout ou d'une partie de leur éclairage public dont 101 ont accompagné cette action par une animation ; 114 structures locales ont organisé une animation à destination du grand public.

Ce bilan présente des données sur l'ensemble des manifestations pour le Jour de la Nuit, un bilan médiatique de l'opération et enfin un bilan des outils réalisés.

Sommaire

Introduction

I – Retour sur la mise en œuvre de la coordination nationale

II – Bilan des manifestations organisées

III- Bilan communication et médiatique

Conclusion



Introduction

1. Objectifs de l'action

A l'occasion de la sixième édition du Jour de la Nuit, l'association se propose à la fois de poursuivre le travail de sensibilisation aux effets de la pollution lumineuse qu'elle effectue depuis plusieurs années au travers d'actions ludiques et de mener une campagne pour introduire cette question dans les textes législatifs et réglementaires.

A quels besoins cela répond-il ?

Depuis quelques années, la nuit est confrontée à la montée d'une pollution lumineuse issue d'une généralisation de l'éclairage nocturne. En dix ans, le nombre de points lumineux a augmenté de 30% en France et s'élève à plus de 8.7 millions de points provoquant la disparition du ciel étoilé et troublant fortement les écosystèmes. Cette pollution engendre également une forte consommation d'énergie qui, dans un contexte mondial de changement climatique, devrait pourtant être maîtrisée et réduite. Il est nécessaire de revenir vers une utilisation raisonnée de l'énergie et donc de l'éclairage artificiel.

Qui a identifié ce besoin ?

Fin 2008, Agir pour l'environnement a initié la campagne « Illuminations de Noël, le grand gaspillage ! ». Suite au succès de celle-ci et afin de pérenniser cette sensibilisation à une pollution peu connue du grand public, il a été décidé de dédier une journée annuelle destinée à intensifier la mobilisation. C'est ce constat que les astronomes amateurs, directement impactés, dénoncent également depuis plusieurs années à travers la dégradation de la qualité du ciel et la recrudescence des points lumineux.

2. Description de l'action

Comme les années précédentes, l'association a coordonné la sixième édition du Jour de la Nuit. Durant une journée et une nuit, des centaines d'animations locales, extinctions de l'éclairage public, conférences publiques sur les effets de la pollution lumineuse ou encore des sorties nature ont eu lieu partout en France, rassemblant plusieurs milliers de personnes.

Contextualisation de la sixième édition

L'actualité politique fait que cette année, la sixième édition du Jour de la Nuit coïncide avec l'adoption d'une loi sur la transition énergétique par le gouvernement et les parlementaires. Porté par Ségolène Royale, ce projet de loi pour la croissance verte a pour objectif de faire baisser la facture énergétique française et plus globalement de lutter contre le changement climatique. Les enjeux sont nombreux et les mesures législatives qui seront mises en place devront répondre aux attentes afin d'être cohérentes et exemplaires ; d'autant plus que Paris accueillera en 2015 la Conférence des Parties (COP21) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Public bénéficiaire

Le Jour de la Nuit, opération essentiellement ludique, souhaite sensibiliser le grand public qui est donc la principale cible. Au travers de ce travail de sensibilisation, l'association espère ainsi créer un mouvement d'opinion, seul à même de modifier les choses sur le moyen et long terme.

De par le caractère énergivore de l'éclairage public, cette soirée se veut également être un levier d'action sur les questions de gaspillage énergétique des collectivités ; les élus sont par conséquent des personnes à sensibiliser et à conscientiser.

Le ton volontairement positif de l'évènement, le caractère délibérément ouvert et gratuit laissent ainsi aux associations et collectivités locales la liberté de s'organiser et de proposer au grand public des animations, sorties, conférences, etc.

I – Retour sur la mise en œuvre de la coordination nationale

I. L'équipe et les partenaires de la 6^{ème} édition

Cette année encore, Agir pour l'environnement et ses partenaires ont organisé l'opération « Le Jour de la Nuit ». Depuis 6 ans maintenant, l'association a fait connaître cet évènement et le coordonne au niveau national. Toute la mise en œuvre du projet, soit la création des outils, la prise de contact auprès des collectivités et des associations locales, la réalisation du site internet, l'animation des réseaux sociaux, la recherche de fonds et la communication sont menées par une équipe au sein d'Agir pour l'environnement.

Cette année, l'équipe en charge de la coordination du Jour de la Nuit était composée de deux nouveaux permanents : Mickaël Huet, chargé de coordination et Julie Corchero, animatrice de campagnes.

Avec l'aide des partenaires de l'opération le contenu du site internet et des lettres d'informations ont pu être alimentés fréquemment et de nombreux réseaux d'acteurs locaux ont pu être sollicités.

La sixième édition du Jour de la Nuit a réuni 19 partenaires : associations de protection de l'environnement, associations d'éducation populaire, associations de collectivités locales et regroupement de gestionnaires d'espaces naturels et de structures de projets territoriaux.

Liste complète des partenaires 2014

Association Française d'Astronomie, Agir pour l'Environnement, Association des Maires de France, Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes, CLER, Conservatoires d'espaces naturels, les Clubs Connaître et Protéger la Nature, les Eco-Maires, Fête de la Science, Les Francas, FRAPNA, la Ligue de l'enseignement, le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie, NatureParif, Noé Conservation, les Parcs naturel régionaux de France, RAC-F, Réseau Ecole et Nature et les Réserves naturelles de France.



Cette édition a permis d'envisager des futurs partenariats pour les années suivantes, comme avec le Muséum national d'Histoire naturelle, l'un des porteurs de l'animation Insectes & Ciel Etoilé avec l'Afa et Noé Conservation, et Le parc de la Villette où une animation le soir du Jour de la Nuit a été organisée à travers les Jardins Passagers.

2. Rétroplanning

Partenariats – avril/mai 2014

Recherche de nouveaux partenaires

Validation des modalités d'engagement des partenaires : l'engagement « moral » repose essentiellement sur la mobilisation des différents réseaux (professionnels, collectivités locales, associations, etc.) et sur la promotion de l'évènement. Afin de valoriser les initiatives, il est également proposé de lister les outils pédagogiques des partenaires liés à la pollution lumineuse et à l'environnement nocturne pouvant être utilisés au niveau local et par le grand public pendant l'opération (guides, plaquettes, exposition, etc.).

Date du Jour de la Nuit – mai 2014

Le Jour de la Nuit a eu lieu pour cette 6^{ème} édition le **Samedi 20 Septembre**, soit un mois plus tôt afin de tenir compte des conditions météo, de la pleine lune (qui ne permet pas d'observations du ciel étoilé dans de bonnes conditions) et de la vitalité de la biodiversité nocturne.

Ouverture des inscriptions – 24 juin 2014

Extrait du communiqué de presse : « Paris, le 24 juin 2014 – Les inscriptions de la sixième édition du Jour de la Nuit, qui aura lieu le samedi 20 septembre 2014, sont ouvertes aux associations et collectivités locales. Avec plus de 400 événements organisés l'année dernière, le Jour de la Nuit repose sur une mobilisation de centaines de structures et d'organisations qui ont vocation à sensibiliser le grand public aux conséquences de la pollution lumineuse. Le Jour de la Nuit entend réhabiliter la magie d'une nuit noire, préservée de toute lumière artificielle. A l'occasion du Jour de la Nuit, des centaines d'animations, sorties nature, conférences débats et extinctions de monuments auront lieu partout en France. »

Mise à jour des outils – juin/juillet 2014

Outils de diffusion : lettres, articles et communiqués de presse types.

Outils d'information : kits juridique, pratique et de mobilisation, brochure.

Outils de communication : nouvelles affiches et nouveaux logos, kit participation (affiches, badges et carte postale)

Communication et newsletters – en continu jusqu'au 20 septembre 2014

Envoi d'invitations par mail à l'ensemble des mairies de France (36000) et des anciennes structures participantes.

Relais par nos partenaires.

Relance téléphonique et mailing

Community Management via un Facebook et un Twitter « Jour de la Nuit »

Communication médias par les communiqués de presse du 24.06.14, 31.07.14, 08.09.14 et 17.09.14

Diffusion d'une newsletter tous les mercredis auprès des inscrits, des partenaires et des participants.

Fermeture des inscriptions et jour J – septembre 2014

Les inscriptions ont été enregistrées jusqu'à la veille de l'évènement, le vendredi 19 septembre 2014.

Organisation d'un évènement phare sur Paris en association avec les Jardins passagers du Parc de la Villette

Post évènement – octobre/novembre 2014

Retours des organisateurs locaux

Revue de presse

Réalisation du Bilan de la 6^{ème} édition

II – Bilan des manifestations organisées

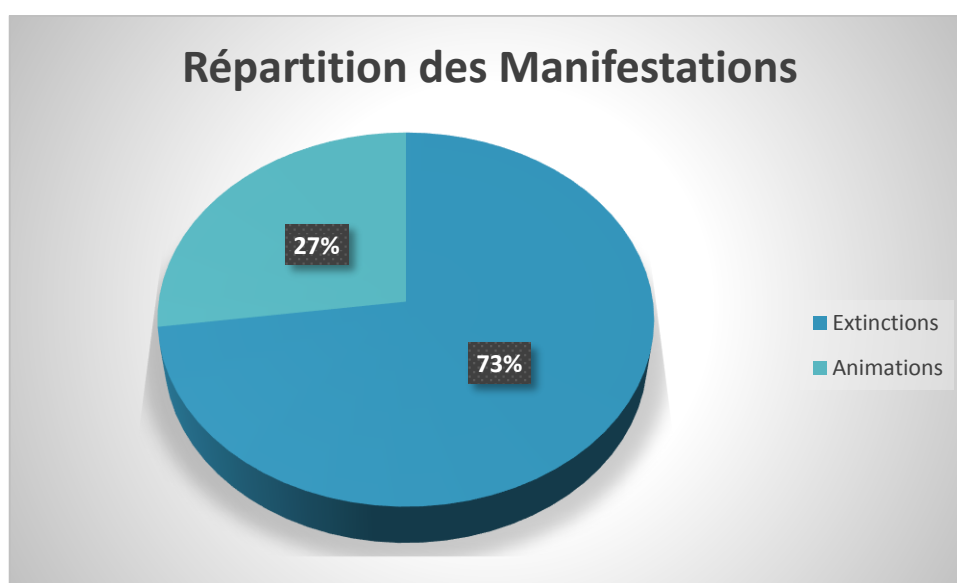
I. Données globales et répartition dans les territoires

Bilan général de la manifestation

La nouvelle édition du Jour de la Nuit confirme cette opération comme étant un rendez-vous incontournable de l'agenda environnemental. Cette année ce sont **420 manifestations** qui se sont inscrites pour la soirée du 20 septembre 2014 :

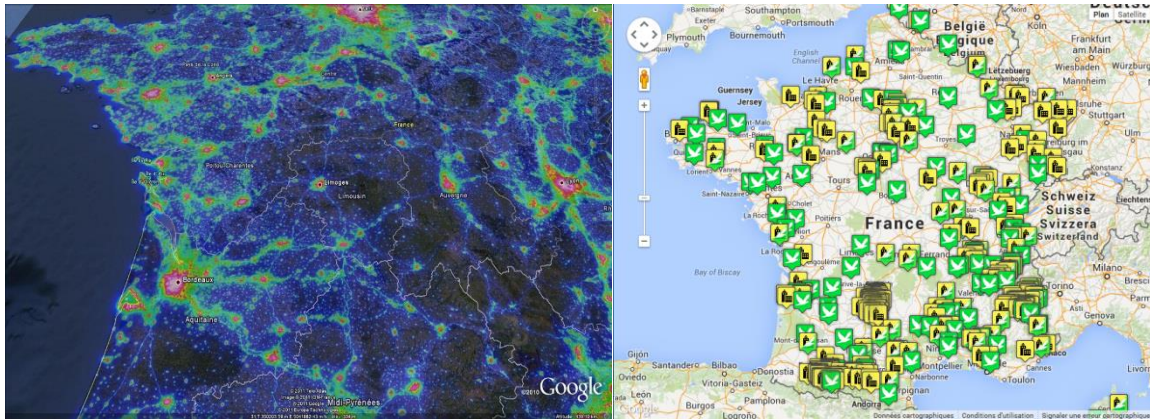
- **306 collectivités** ont programmé une extinction de tout ou d'une partie de leur éclairage public ;
- **114 structures** organisaient quant à elle une animation grand public.

Cette année, la date de l'évènement a été avancée d'un mois. Les structures, les collectivités et le public ayant l'habitude de participer au Jour de la Nuit ont donc dû s'organiser avec ce nouveau planning chargé notamment par les Journées du Patrimoine programmées sur le même week-end. De plus, les élections municipales au mois de Mars ont impliqué la prise de nouveaux contacts et une présentation de la manifestation aux maires nouvellement élus ne connaissant pas cette soirée. Malgré cela le nombre de manifestation est resté identique à celui de l'année précédente. Le succès aurait donc pu être encore plus important.



Répartition géographique des manifestations

Les initiatives ont été mises en place dans toutes les régions de France métropolitaine. Elles sont réparties dans **80 départements dont trois DOMTOM** : Polynésie, Martinique et Guyane. Il est intéressant de noter que l'axe Nord-Pas-de-Calais/Picardie/Champagne-Ardenne qui est l'un des plus concernés par la pollution lumineuse après l'Île-de-France et aussi l'un des moins actifs. Il faudra donc faire un travail plus important dans ces territoires pour y diffuser notre événement et nos messages de sensibilisation.



Nous avons mobilisé au total **18 communes de plus de 50 000 habitants** le soir du Jour de la Nuit : Angers, Ajaccio, Besançon, Bordeaux, Brest, Dunkerque, Grenoble, Laval, Lille, Lorient, Marseille, Metz, Orléans, Paris, Pessac, Saint-Nazaire, Vénissieux et Villeneuve d'Ascq.

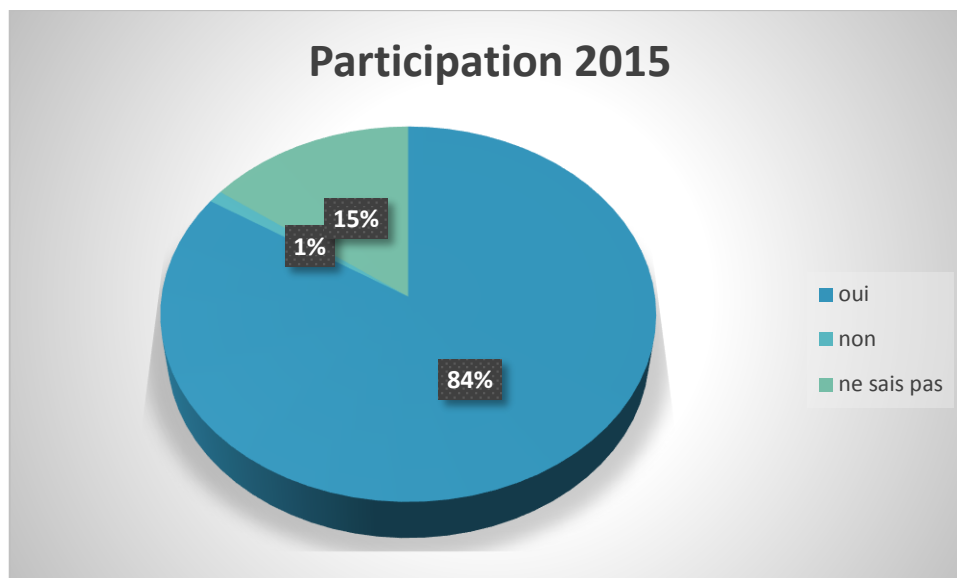
2. Acteurs de terrain impliqués

Les 420 structures qui ont répondu à l'appel à participation au Jour de la Nuit sont essentiellement des communes, des associations et des parcs naturels régionaux dont une grande partie se sont associés pour l'organisation locale de l'évènement.

101 collectivités ont combiné extinction de l'éclairage public et animations pédagogiques, s'associant le plus souvent avec des associations locales. Parmi les 306 collectivités inscrites nous enregistrons un taux de **62% de réinscription** et de **64% pour les différentes structures**.

Nous faisons donc le constat positif d'une forte mobilisation avec **182 nouvelles inscriptions** ! Cependant, nous devons notamment travailler sur la fidélisation de l'évènement afin d'atteindre un nombre d'inscription globale nettement plus important. Selon les retours, le désengagement d'anciens participants est lié au changement de la date communiquée tardivement et suite à un agenda municipal chargé compte tenu des réélections et des Journées du Patrimoine. La possibilité d'une région devenue exemplaire en matière de pollution lumineuse et ne trouvant pas d'intérêt dans l'évènement est difficilement identifiable mais reste également une possibilité.

Cependant, pour l'évènement de 2015, nous pouvons compter sur les différents retours positifs des participants de cette année.



Chiffres participation 2014 basés sur un taux de retours de 22%

(Liste complète des organisateurs, photos et bilans locaux supplémentaires sur le site internet du Jour de la nuit)

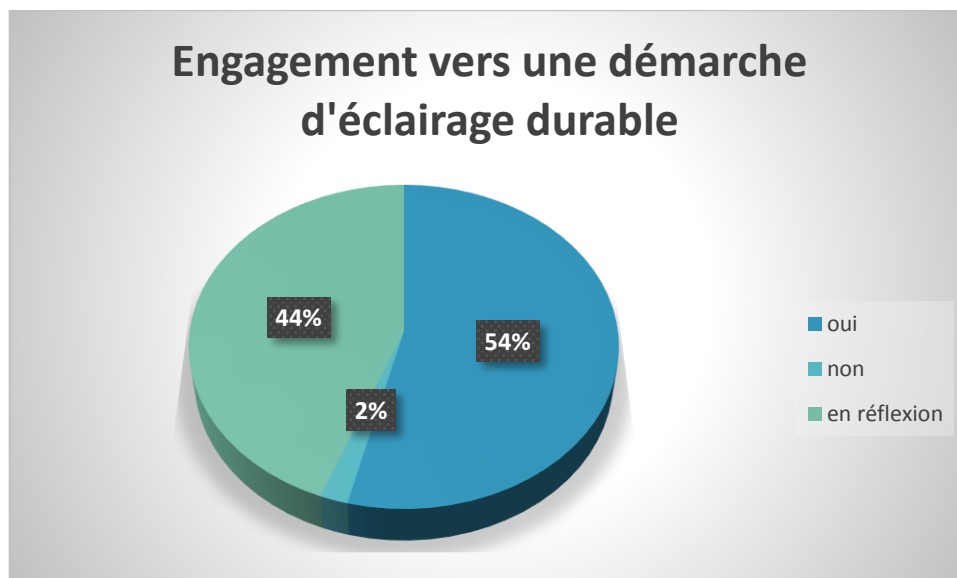
Les départements qui se sont les plus impliqués dans l'évènement :

- **56 évènements programmés dans le Lot**, essentiellement dans le Parc naturel régional des Causses du Quercy ;
- **37 évènements programmés dans les Hautes-Alpes**, essentiellement dans le Parc national des Ecrins et le Parc naturel régional du Queyras ;
- **34 évènements programmés dans les Hautes-Pyrénées**, essentiellement autour du Parc national des Pyrénées.

3. Opération d'extinction de l'éclairage public

Sur les 306 collectivités qui ont participé, nous dissociions **191 réinscriptions** et **115 nouvelles inscriptions** ! Ainsi les extinctions de l'éclairage public dans le cadre du Jour de la Nuit se sont réparties dans 64 départements.

Les extinctions de l'éclairage public commencent à être admises. Certaines petites communes ont déjà mis en place des extinctions durant la nuit. Les questions sur la légalité d'une extinction sont de moins en moins nombreuses et les « peurs » qui y sont liées sont aussi moins mises en avant. L'aspect « économies budgétaires » a particulièrement marqué les esprits cette année, la crise économique jouant sur le contexte général.



Chiffres participation 2014 basés sur un taux de retours de 22%

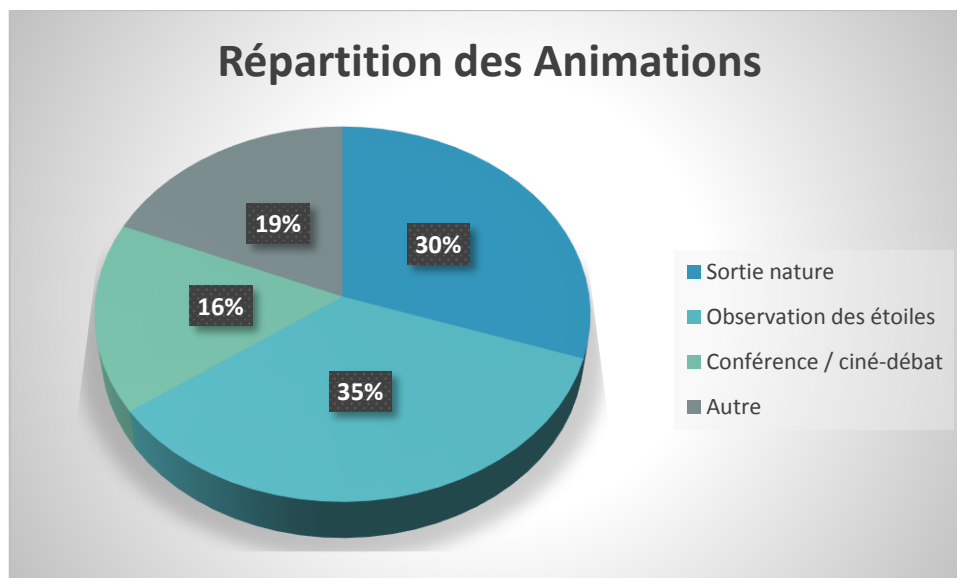
A noter cette année, la ville de Paris qui a organisé moins d'extinction que lors de l'édition précédente : l'Assemblée Nationale et l'Hôtel de Ville (la Sénat étant en période d'élection). Il faudra à l'avenir obtenir plus d'extinctions significatives (Tour Eiffel, Arc de Triomphe Arche de la Défense, Tour Montparnasse et le Sacré-Cœur).

4. Manifestations grand public

Sur les 114 structures qui ont organisé une animation grand public, nous dénombrons **41 réinscriptions** et **73 nouvelles inscriptions** ! Des animations ont été programmées dans 61 départements partout en France.

Comme déjà souligné, la plupart des villes ont organisé des animations en plus des extinctions de l'éclairage public. Cette dualité des manifestations donne la dimension informative souhaitée. Les **parcs naturels régionaux** (PNR) ainsi que les **clubs d'astronomie** sont toujours très actifs en participant directement ou en relayant auprès de leurs communes.

Dans certains départements la météo n'a pas été très clémente, mais heureusement la plupart des organisateurs avaient prévus des « plans B » et des activités en intérieur ont donc pris le relais aux sorties nature et aux observations astronomiques prévues.



Chiffres participation 2014 basés sur un taux de retours de 22%

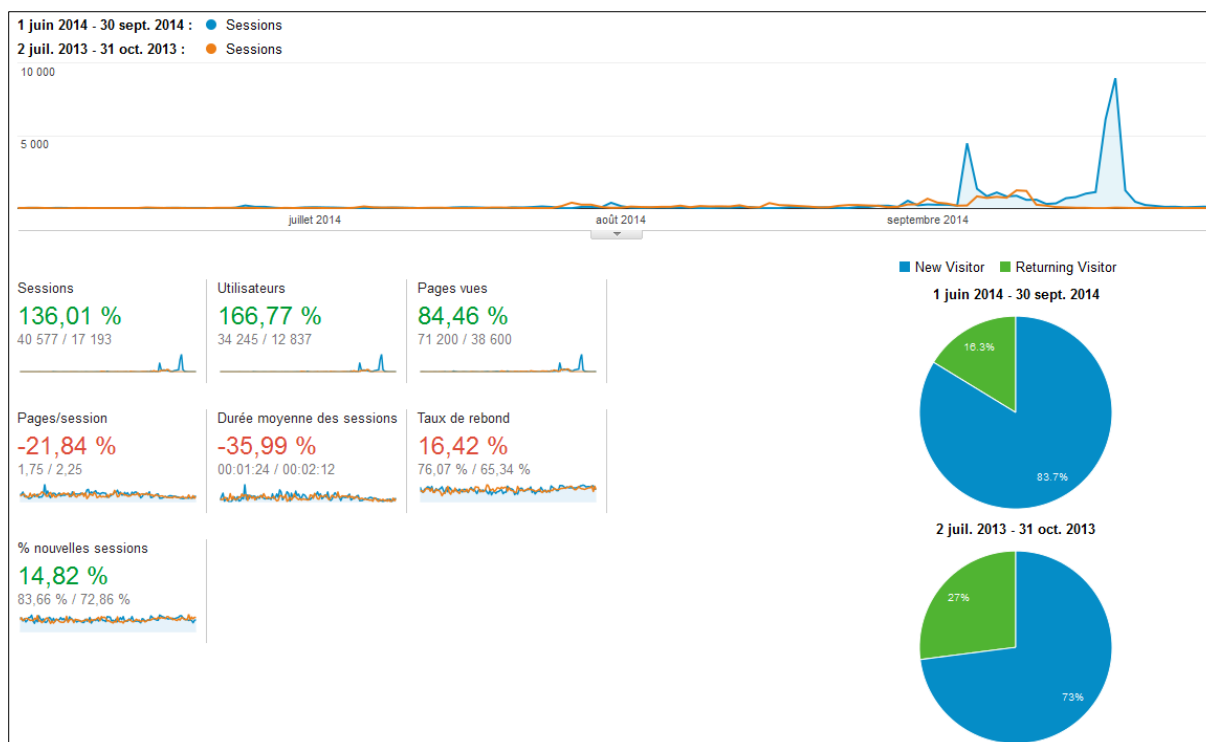
III – Bilan communication et médiatique

I. Outils de communication et réseaux sociaux

Hormis les différentes newsletters envoyées ainsi que les communiqués de presse, la communication de l'évènement est essentiellement transmise à travers les réseaux des partenaires de la sixième édition.

L'activité web est aussi une part très importante dans la diffusion de l'information et la mobilisation. C'est à travers les réseaux sociaux Facebook et Twitter du Jour de la Nuit que nous avons pu relayer et communiquer sur les étapes et les avancées de la préparation de l'évènement. Ainsi nous comptabilisons au 20 septembre 2014, date du Jour de la Nuit, **5294 likes** sur Facebook, soit 604 de plus que l'année dernière, et **245 followers** Twitter (plus 95).

Le site internet du Jour de la Nuit a, quant à lui, aussi connue une augmentation de la fréquentation. Comparativement avec l'édition précédente nous enregistrons un nombre de visite de **+136 %** ! Les graphiques suivant récapitulent ces données.



2. Retours médiatiques

Le bilan médiatique de la 6^{ème} édition du Jour de la Nuit est important, surtout dans la presse locale et régionale. C'est elle qui nous intéresse le plus car ce projet vit grâce aux impulsions locales. C'est grâce à cette presse que les animations sont de plus en plus nombreuses et que le nombre de nouveaux participants est en hausse. Cette année, nous avons notamment noté la diffusion de l'évènement via le Facebook et le Twitter du journal Le Monde qui a été partagée de nombreuses fois et faisant suite à un article du journaliste Guillaume Cannat sur son blog « [Autour du Ciel](#) ». C'est d'ailleurs cette page web que nous avons identifié comme étant le lien entrant du site www.jourdelanuit.fr le plus important (à hauteur de 55%), suivi du site internet du magazine Sciences et Avenir.

Le message repris par les médias a été globalement fidèle à « l'esprit » de l'opération et à l'objectif via les différents communiqués de presse et newsletters : sensibiliser à la pollution lumineuse et à ses conséquences et renouer un lien ludique et symbolique avec la nuit.

(Liste non exhaustive des articles web sur le site internet du Jour de la Nuit + articles de presse locale en annexe)

Conclusion : une mobilisation à fidéliser et à développer

Des obstacles surmontés

Cette sixième édition du Jour de la nuit était un défi à plusieurs niveaux : d'une part le changement de date a posé des difficultés d'organisation au niveau local mais aussi d'autre part avec une « concurrence » liée aux Journées du Patrimoine ayant lieu le même week-end.

Mais malgré tous ces facteurs, cette édition a de nouveau permis de fédérer de nombreux partenaires et acteurs de terrain autour du projet commun de sensibiliser aux conséquences de la pollution lumineuse et de renouer un lien sensible entre les hommes et leur environnement nocturne.

Il est donc important, afin d'assurer une plus grande mobilisation pour les prochaines éditions, de choisir une date vierge de tout autre événement. De plus, un travail en amont doit être effectué afin de cibler les territoires les plus concernés et les plus touchés par la pollution lumineuses mais également d'assurer un nombre plus conséquent d'extinction emblématique.

Il est primordial de tenir compte de ces éléments afin d'assurer une mobilisation encore plus forte pour les éditions futures.

Vers une nouvelle édition du Jour de la Nuit

La demande des organisateurs de terrain étant toujours très forte pour renouveler l'opération, les partenaires de l'opération ont décidé de poursuivre la démarche en 2015. Le Jour de la nuit aura donc lieu le **samedi 10 octobre 2015**. Les inscriptions seront ouvertes sur le site internet www.jourdelanuit.fr au printemps 2015.

Rendez-vous le **SAMEDI 10 OCTOBRE 2015** pour la **7ème édition du Jour de la Nuit !**

Contact pour le Jour de la Nuit :

Agir pour l'environnement, coordinatrice du Jour de la Nuit
2, rue du Nord – 75 018 Paris
Tél : 01.40.31.02.37
contact@jourdelanuit.fr

www.agirpourenvironnement.org
www.jourdelanuit.fr